



L'UPAC débarque à la SAAQ

L'ex-PDG de la société d'État a affirmé à la commission Gallant qu'il serait passé par un attaché politique pour informer le gouvernement des dépassements de coûts du projet SAAQclic

Fanny Lévesque, Tommy Chouinard, La Presse

Québec — L'UPAC a mené mercredi une perquisition au siège social de la SAAQ dans le cadre de son enquête pour fraude ou corruption. Au même moment, l'ex-PDG de la société d'État, Denis Marsolais, a révélé qu'il avait « indirectement » alerté le gouvernement Legault des dépassements de coûts du projet SAAQclic dès 2022.

Des policiers ont débarqué tôt mercredi matin au bureau de la société d'État à Québec. « Nous confirmons aujourd'hui mener une perquisition dans le dossier SAAQclic », a affirmé l'UPAC dans une déclaration écrite. « De manière générale, une perquisition dans une enquête de fraude ou de corruption sert à obtenir des éléments qui nous permettront de confirmer ou d'infirmer la commission d'un acte répréhensible. »

Elle ajoute qu'elle ne peut entrer dans les détails de l'enquête pour éviter « de compromettre la collecte de renseignements, de protéger l'intégrité de la preuve ainsi que la sécurité et la réputation des personnes qui pourraient être impliquées ».

La perquisition s'est déroulée alors que la commission Gallant, chargée de faire la lumière sur ce fiasco informatique, poursuit ses travaux à Québec. C'était aussi jour de Conseil des ministres dans la capitale nationale. « Je suis content que l'UPAC, d'une certaine façon, agisse », a réagi le premier ministre François Legault à son arrivée à son bureau.

« Je n'aime pas ce qui s'est passé, puis ce qu'on se fait raconter sur ce qui s'est passé à la SAAQ. C'est important d'aller au fond du dossier. »

— François Legault, premier ministre du Québec

La ministre des Transports, Geneviève Guilbault, dit avoir écrit à l'UPAC à deux reprises pour l'interpeller au sujet du fiasco SAAQclic : la première fois, le 24 février, après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale Guylaine Leclerc et la seconde, le 4 juin, après des témoignages à la commission Gallant.

« Dans le respect de [leur] mission, et [en les laissant] libres de prendre leurs décisions évidemment, je voulais les sensibiliser au caractère scandaleux de tout ce qui se

disait et de tout ce qui semble s'être passé à la SAAQ », a-t-elle indiqué. Avec les perquisitions de mercredi, « je suis satisfaite de voir que les institutions font leur travail. C'est toujours rassurant ».

Par voie de communiqué, la SAAQ a indiqué qu'elle « collabore pleinement à l'enquête en cours et ne commentera pas davantage celle-ci afin de respecter le travail des autorités et de préserver l'intégrité du processus ».

Révélations surprenantes de l'ex-PDG

La commission Gallant a permis d'apprendre mercredi que l'ex-PDG, Denis Marsolais, était resté muet pendant une rencontre à laquelle participait le conseiller politique de l'ex-ministre des Transports, François Bonnardel, même s'il se rendait compte que de fausses informations sur les coûts du projet CASA lui étaient fournies. Ce n'est qu'en privé que celui qui a été limogé en avril 2023 a jugé bon de corriger le tir.

Les faits remontent à juin 2022. À ce moment, la haute direction tient pour acquis que le projet CASA, qui inclut la plateforme SAAQclic, connaîtra des dépassements de coûts. Le contrat initial est de 458 millions. Il faudra au moins 222 millions supplémentaires pour mener à bien la livraison 2, le cœur du projet informatique.

Un napperon détaillant les ajouts contractuels est présenté au comité conjoint – un comité formé spécialement pour suivre le projet CASA – le 7 juin 2022 par la vice-présidente aux finances, Francine Lépinay. Sa présentation soulève des questions, si bien qu'un projet de résolution à soumettre au conseil d'administration pour autoriser un avenant au contrat initial n'est pas accepté, rapporte M. Marsolais.

Le 8 juin, donc le lendemain, une rencontre est organisée entre M. Marsolais, trois vice-présidents de la Société, dont l'architecte de la transition numérique, Karl Malenfant, et Mme Lépinay, en compagnie d'Alain Généreux, qui est conseiller politique de M. Bonnardel. Le sujet ? La « stratégie contractuelle de CASA » alors qu'on anticipe des dépassements de coûts.

Or, le napperon qui est présenté à M. Généreux n'est pas celui soumis la veille au comité conjoint. Il n'est nullement question du besoin financier de 222 millions. On peut au contraire lire sur le document que « la stratégie contractuelle est en cours de validation [...] sans impact sur le budget du projet ».

Le gouvernement informé « indirectement »

Bien qu'il ait reçu le document la veille, Denis Marsolais a réalisé que ce qui y était inscrit « n'[était] pas tout à fait vrai ». Le grand patron a alors décidé de ne pas intervenir et a préféré retenir M. Généreux après la réunion, en privé.

« Je lui ai dit clairement [...] qu'il était pour y avoir un dépassement du projet autour de 200, 222 millions, et que ce montant-là n'était pas encore adopté par le C.A. ni par le comité », a-t-il expliqué.

« J'ai informé l'attaché politique responsable du dossier du ministre des Transports sur les dépassements de coûts, le gouvernement indirectement. »

— Denis Marsolais, ex-PDG de la SAAQ

Cette information est fort pertinente puisque les membres du gouvernement Legault, à commencer par M. Bonnardel, ont affirmé avoir été « bernés » par la SAAQ.

Pourquoi M. Marsolais n'intervient-il pas pendant la rencontre ? « J'ai jugé que je ne pouvais pas dire ce que j'avais à dire en présence des trois VP qui étaient là », a-t-il résumé.

Des réponses qui ont choqué le commissaire Gallant : « Honnêtement, je trouve que ça fait dur. [...] Est-ce que c'était un plan machiavélique pour le cacher [le dépassement de coûts] ? Est-ce que quelqu'un a fait ça ? », demande-t-il. « Une fois que vous savez ça là, il n'y a pas de têtes qui ont roulé après [la rencontre], c'est majeur », a poursuivi le commissaire.

« Il n'y a pas de tête qui a roulé », a répondu l'ex-PDG. Son témoignage se poursuit ce jeudi.

Culture « néfaste » à la SAAQ

Depuis deux jours, la pression s'est accentuée sur l'actuel PDG, Éric Ducharme, alors que deux auditrices internes, dont Nadia Brière, toujours employée par la société d'État, ont affirmé qu'il ne manifestait aucun intérêt pour la vérification interne. Mme Brière a d'ailleurs fondu en larmes en dénonçant une culture « néfaste » à la SAAQ1.

Denis Gallant a rejeté mardi la requête de l'avocat de la SAAQ qui voulait avancer le témoignage de M. Ducharme. Dans une lettre ouverte au journal *Le Soleil*, le PDG a défendu sa gestion en affirmant qu'il croit « à l'importance de la reddition de comptes ».

L'UPAC avait confirmé la tenue d'une enquête1 « concernant de possibles actes répréhensibles dans la gestion du projet informatique CASA/SAAQclic », le 5 juin. Elle l'avait déclenchée à la fin février, dans la foulée du rapport du Vérificateur général du Québec.